



## Plan d'action syndical 2010-2011

**Michel Volle**  
Professeur au Département  
de psychologie et président  
du SPPUQTR



Depuis 1989, en juin de chaque année, les officiers syndicaux se réunissent pour la journée bilan et plan d'action. Le comité exécutif en profite alors pour réviser les modes de fonctionnement du

Syndicat, pour effectuer un bilan des réalisations de l'année qui s'écoule ainsi qu'établir les priorités d'intervention de l'année à venir. Dans les lignes qui suivent, le lecteur pourra consulter un compte rendu des orientations retenues par le SPPUQTR pour l'année 2010-2011.

### Mise à jour de certains articles de la convention collective

Lors de la dernière négociation pour le renouvellement de la convention collective, la Direction a imposé au Syndicat, dans le cadre de son dépôt global et final, une série de clauses concernant la gestion des cours en ligne à l'UQTR (voir Annexe F de la convention collective). Cette proposition de la Direction représentait, dans les faits, les conditions offertes aux chargés de cours. La Direction constata l'inadéquation de ces

modalités avec la réalité des professeurs. Elle demande donc au Syndicat de renégocier ces conditions. La nouvelle convention des chargés de cours prévoit une *clause remorque* signifiant que ces derniers bénéficieront des conditions qu'obtiendront les professeurs.

Le comité des relations de travail a rencontré des groupes de professeurs qui dispensent et qui ont conçu des cours en ligne afin d'évaluer la juste reconnaissance dans la tâche d'un professeur de ce genre de cours.

Cette réalité des cours en ligne se retrouvant dans l'ensemble des universités québécoises, le VPRT du SPPUQTR a proposé à la Fédération québécoise des professeurs et professeurs d'université (FQPPU) la formation d'un comité d'étude qui se penchera sur la problématique des cours en ligne, en l'occurrence sur la reconnaissance dans la tâche professorale. À cet effet, le comité aura à faire un inventaire des conditions offertes dans les universités québécoises, membres de la FQPPU. Le VPRT a convenu de s'impliquer dans ce comité. À la lumière des conclusions de cette étude, le CRT sera en mesure de valider auprès de ses membres des conditions acceptables à soumettre à la Direction.

Il faudrait aussi discuter avec la Direction des clauses résolutoires aux contrats d'embauche, la procédure de désignation des représentants externes au comité de promotion, les modalités de calcul du plancher d'emploi, en regard de la clause ascenseur applicable



pour l'année 2011-2012, les montants maximaux prévus à l'annexe C, etc.

### **Gestion administrative de l'enseignement et de la recherche à l'UQTR**

La consultation des professeurs envers les recommandations du comité aviseur sur la réorganisation académique à l'UQTR (CARA) a clairement démontré que le corps professoral n'a pas vu dans le système facultaire la solution aux problèmes soulevés lors des débats entourant le processus de restructuration.

Comme le soulignait le CARA, il faudrait revoir les responsabilités des deux vice-recteurs aux études, revoir les pouvoirs et les responsabilités des décanats, afin d'alléger la tâche des vice-recteurs aux études et, d'enfin, combler le plus rapidement possible les postes de doyen des études de cycles supérieurs et de doyen de la gestion académique des affaires professorales.

Le Recteur a récemment levé l'ambiguïté que son mémo de juin avait laissé poindre en mentionnant que le rapport du CARA contenait « *un certain nombre de principes et de valeurs en ce qui concerne le mode d'organisation qui font l'unanimité et, en ce sens, mérite de pousser la réflexion* ». Il n'est donc plus question d'implanter le système facultaire à l'UQTR. Le conseil d'administration du 20 septembre dernier a toutefois reporté l'ouverture des postes des doyens afin de permettre à la Direction de réfléchir sur le nombre nécessaire.

### **Nouveaux professeurs**

La nouvelle convention collective prévoit que l'UQTR devra compter 381 postes de professeur en septembre 2010. Il s'agit de la dernière année où le nombre de postes est déterminé à l'avance.

À compter de 2011-2012, le nombre de postes sera établi en fonction du nombre d'EEETP (Étudiants et étudiantes en équivalence à temps plein).

Pour l'année 2010-2011, qui débutait le 1<sup>er</sup> juin dernier, la Direction de l'UQTR prévoit 8300 EEETP, soit 352 EEETP de plus qu'en 2009-2010. Le Syndicat et l'UQTR ont d'ailleurs signé une lettre d'entente pour déterminer la façon de calculer le nombre de EEETP. Pour l'année

2011-2012, le conseil d'administration de l'UQTR a autorisé l'ouverture de 410 postes et le plancher d'emploi a été fixé à 394 postes; un record pour l'UQTR.

Pour l'année 2010-2011, l'Université a embauché, au début du mois d'août, trente nouveaux professeurs : 25 réguliers, 1 suppléant, 3 invités et 1 clinicien. Le Syndicat, comme la Direction, est sensible au défi que représentent l'embauche et l'intégration d'un si grand nombre de professeurs en si peu de temps. Depuis plusieurs années, le comité exécutif du SPPUQTR accueille les nouveaux professeurs lors d'une croisière sur la rivière St-Maurice et offre au cours de la première année des ateliers sur différents aspects de la vie universitaire. Le Syndicat souhaiterait, pour les prochaines années, aller plus loin et se préoccuper davantage de la rétention, de l'intégration à la communauté régionale et de la qualité de vie des professeurs.

### **La recherche à l'UQTR et ailleurs**

Au cours des dernières années, le comité des affaires universitaires (CAU) a réalisé un premier sondage sur la recherche à l'UQTR. Les résultats ont été dévoilés et sont toujours disponibles sur le site web du SPPUQTR ([WWW.SPPUQTR.CA](http://WWW.SPPUQTR.CA)).

En 2010-2011, le CAU poursuivra l'étude de l'évolution de la recherche à l'UQTR par rapport à d'autres universités québécoises. Le CAU s'intéressera aussi au nouveau programme des chaires de recherche-UQTR mis en place par la Direction, initiative applaudie par le Syndicat des professeurs et professeurs et en accord avec les résultats du sondage sur la recherche effectuée par le CAU. Le Syndicat déplore toutefois que la commission des études n'ait pas été formellement saisie du projet comme le prévoit la convention collective (voir la clause 7.06 b). Les membres de la commission auraient sans doute pu contribuer à peaufiner le projet et cela, au plus grand bénéfice de la collectivité universitaire.

### **Gouvernance universitaire**

Enfin, le Syndicat continuera à s'intéresser, comme l'ensemble des syndicats québécois des professeurs universitaires, aux suites des recommandations émises par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qui étaient alignées sur le rapport de l'Institut sur

la gouvernance des institutions privées et publiques sur la gouvernance des universités. Depuis la tenue de la commission parlementaire, le MELS n'a pas encore fait connaître ses intentions face aux recommandations devant affecter le projet de loi 38. Plusieurs propositions de la loi laissent planer une menace certaine au niveau de la gestion collégiale des universités et en regard du rôle que les professeurs y ont toujours joué. Le gouvernement propose de faire des recteurs des P.D.G. qui devront répondre de la performance de leurs institutions à des administrateurs-actionnaires, provenant pour le 2/3 de l'extérieur du milieu universitaire.

Le conseil d'administration a déjà mis sur pied, sans attendre la loi, un certain nombre de comités qui s'intéressent à la gestion des ressources humaines, à l'élaboration du budget, à la gouvernance, etc. Ces comités fonctionnent toutefois à huis clos. À l'heure actuelle, il s'avère impossible d'obtenir une copie des documents qui y sont déposés, tandis que les procès-verbaux sont considérés comme des documents de nature confidentielle. Les membres des comités se penchent sur des sujets importants, comme les mandats de négociation pour le renouvellement des conventions collectives, mais personne ne peut connaître la teneur de leurs discussions. Ce qui, d'ores et déjà, laisse planer un sérieux doute face à ce qu'il

advient d'une application effective du *principe de transparence* enchâssé dans le projet de loi 38.

Le Syndicat et l'Intersyndical des personnels de l'UQTR s'assureront de la légalité d'une telle approche qui prive l'ensemble de la communauté universitaire d'une participation réelle au débat concerné par le développement même de l'UQTR.

### **Conclusion**

L'année 2010-2011 s'annonce comme une autre année importante pour l'UQTR, le SPPUQTR et l'avenir des universités québécoises. Le SPPUQTR compte mobiliser les instances syndicales et l'ensemble de ses membres pour intervenir adéquatement dans tous les dossiers présentés.

Je remercie mes collègues du comité exécutif et du conseil syndical qui ne ménagent ni temps ni énergie afin d'animer la vie syndicale universitaire trifluvienne. Sans leur appui, la présidence syndicale serait beaucoup trop lourde à assumer par quiconque.

Enfin, un dernier mot pour souligner la qualité du travail du personnel syndical qui apporte un support indéfectible au travail des officiers

## **Club des présidents du SPPUQTR**



### **On remarque sur la photo (de gauche à droite) :**

Raymond Leblanc, président de 1992 à 1994; Michel Poisson, président de 1994 à 1997; Michel Volle, président depuis mars 2005; Paul Gagné, président de 1974 à 1976; Pierre Senay, président de 1972 à 1973; Ginette Plessis-Bélair, présidente de 2002 à 2005; Paul Langlois, président de 1984 à 1988; Marc-André Gilbert, président de 1988 à 1992 ainsi que, Mack Saint-Louis, président de 1981 à 1984 et de 2001 à 2002.

À l'occasion de la journée *Bilan et plan d'action* du Syndicat, tenue le 21 juin dernier, le comité exécutif a accueilli des présidents antérieurs du SPPUQTR. Mack St-Louis, ancien président du SPPUQTR, avait invité le groupe à son domaine situé sur les rives de la rivière Bécancour.

## **Synthèse du plan d'action syndical 2010-2011**

### **ACTIONS PRIORITAIRES**

1. Revoir les articles de la convention collective traitant des cours en ligne;
2. Poursuivre le travail afin de mieux connaître et de mieux faire connaître la recherche à l'UQTR;
3. Doter le SPPUQTR d'un code d'éthique sur l'utilisation des sondages électroniques;
4. Réaliser un sondage auprès des professeurs sur le support administratif et le soutien technique apporté par l'UQTR à leurs activités d'enseignement.

### **AUTRES ACTIVITÉS SYNDICALES**

#### ***Relations de travail***

- Faire un document synthèse sur le déroulement de la dernière négociation (CRT);
- Faire une analyse détaillée de l'évolution des salaires des professeurs dans les universités québécoises (CRT);
- Élaborer un premier guide d'utilisation de la nouvelle convention collective (CRT);
- Poursuivre l'implication au sein du comité sur l'équité salariale;
- Revoir les articles de la convention concernant la désignation de représentants au comité de promotion;
- Étudier la possibilité d'introduire dans la convention collective l'utilisation du forfaitaire de prise de retraite pour racheter les pénalités actuarielles du RRUQ.

#### ***Affaires universitaires***

- Poursuivre la compilation des données comparatives sur la recherche à l'UQTR et ailleurs;
- Analyser les règles de gestion administrative des subventions de recherche;
- Faire une analyse sur l'implantation des chaires de recherche industrielles.

#### ***Formation et services aux membres***

- Offrir une série de causeries et de dîners-conférences sur des sujets d'actualité (CSC);
- Organiser une série de dîners-rencontres sur des thèmes concernant directement les professeurs : demande de promotion, demande de sabbatique, activités professionnelles externes, obtention de la permanence, etc. (CRT-CSC).

#### ***Représentation nationale***

- Maintenir l'implication du SPPUQTR au sein des organismes de représentation nationale des professeurs d'université (FQPPU, CLIUQ, CIRAC, etc.). (CX);
- Poursuivre le travail au sein du comité d'étude sur le financement des universités de la FQPPU (Fédération québécoise des professeurs professeurs d'université).

#### ***Autres***

- Revoir le graphisme du site web du SPPUQTR et du Point d'ancre;
- Poursuivre l'implication au sein du comité sur la valorisation du rôle du professeur de l'UQTR;
- Signer le protocole avec la Fondation de l'UQTR sur la remise des bourses d'études.

---

CX = Comité exécutif  
CSC = Comité des services à la collectivité  
CRT = Comité des relations de travail  
CAU = Comité des affaires universitaires

---



# RETRAITE D'ALAIN LEDOUX

APRÈS 29 ANS COMME CONSEILLER EN RELATIONS DE TRAVAIL AU SPPUQTR



Plusieurs personnes se sont jointes aux officiers syndicaux pour souhaiter une bonne retraite à Alain Ledoux qui a quitté, après 29 ans de service, à titre de conseiller en relations de travail au SPPUQTR.

**De gauche à droite sur la photo :**  
**(À l'arrière)**

Denise Asselin, secrétaire au SPPUQTR de 1990 à 2007; Max Roy, président de la Fédération québécoise des professeurs d'université; Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires; Claire Godin secrétaire au SPPUQTR de 1977 à 1990; Denis Auger, vice-président aux services à la collectivité; Pierre Baillargeon, vice-président aux affaires syndicales; Raymond Leblanc, ancien président; Sylvain Beaudry, trésorier; Michel Volle, président; Michel Poisson, ancien président; Pierre Senay, ancien président; Paul Gagné, ancien président; Ginette Plessis-Bélair, ancienne présidente; Paul Langlois, ancien président; Mack Sat-Louis, ancien président ainsi que, Marc-André Gilbert, ancien président.



**(À l'avant)**

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires; Antoine Aubin, ancien vice-président aux relations de travail; Achille Leblanc, président de l'Association des professeurs retraités; **Alain Ledoux, conseiller en relations de travail et futur retraité**; Diane Beauchemin, nouvelle conseillère en relations de travail; Alain Chalifour, vice-président aux relations de travail ainsi que, Yvan Leroux, secrétaire du SPPUQTR.



Michel Volle, président du SPPUQTR a profité de l'occasion pour remettre à Alain Ledoux un présent pour souligner sa prise de retraite.

# La performance à l'université : une valeur centrale!

**Jean-Claude  
Bernatchez**  
Professeur au Département  
des sciences de la gestion



La carrière d'universitaire est la plus belle du monde. Voilà un constat soutenu par les sondages sur les professions les mieux perçues par l'opinion publique. Et c'est

probablement ce que nous pensons nous aussi comme universitaires. Cette prémisse étant posée, surgit l'évaluation de la performance tous azimuts.

Incontournable, l'évaluation professorale fait bien 360 degrés. Les professeurs évaluent l'apprentissage de leurs étudiants. Ces derniers font de même pour leur enseignement. Les professeurs voient leurs recherches évaluées par les organismes subventionnaires et leurs écrits par les comités de lecture. Et leur carrière évaluée par leurs collègues tant à l'interne qu'à l'externe. Sans compter que la hiérarchie universitaire n'hésite pas à se jeter à son tour dans la mêlée. Il ne se passe pas une journée sans que l'évaluation d'un brin de performance ne soit interpellée; tant horizontalement que verticalement.

Ainsi perçu, le travail universitaire est sans doute celui qui est le plus évalué du monde du travail, dans l'ensemble des organisations, tous secteurs confondus, privé ou public. Par conséquent, l'évaluation de la performance fait partie de la culture universitaire. Nul n'osera sérieusement la remettre en doute.

Mais voilà que l'évaluation de la performance est probablement le dossier le plus mal géré dans les organisations. Cette faiblesse évaluative ne vient pas de la qualité des évaluateurs ou des évalués. Elle provient plutôt de la complexité de la démarche. Si l'entreprise privée obtient de pauvres résultats dans sa tentative d'évaluer des tâches d'usine, la difficulté est colossale dans le monde universitaire. Car il s'agit d'évaluer des contributions complexes liées au développement de la connaissance scientifique. C'est

par une grande culture évaluative et une forte expertise, inaccessible en d'autres milieux, qu'une université relève le défi de l'évaluation des performances professorales. Et ce défi, rappelons-le, ne va pas sans risque. En effet, le professeur « victime » d'une évaluation bâclée ou biaisée peut voir sa carrière prendre rapidement la voie de garage, si l'on peut dire.

L'université a en quelque sorte appris à saisir la complexité. La question centrale est alors la suivante : Comment évaluer objectivement le résultat d'une prestation professorale de travail ? Dans son caractère de temporalité, la performance s'observe à court ou à long terme selon le domaine d'expertise. Au plan spatial, elle s'observe à l'interne ou à l'externe. En outre, elle revêt un caractère normatif ou financier. La performance est normative si elle produit de la qualité non perceptible budgétairement. Elle est par contre financière si la contribution professorale rapporte davantage que ce qu'elle a coûté. Rappelons que dans cette stricte vision *managériale*, ce n'est pas le salaire versé à un universitaire qui est important, c'est ce que ce dernier génère financièrement avec le salaire qu'il reçoit. En clair ce n'est pas le coût du travail qui compte, c'est son résultat; étant entendu que tout individu en contexte de travail possède la sublime responsabilité de rapporter, en carrière, davantage que ce qu'il a coûté. Autrement, quelqu'un d'autre devra le faire à sa place.

Quelle que soit la méthode choisie afin de prendre la mesure de la performance, la compétence des évaluateurs pose une difficulté importante pour deux raisons principales. La première relève de la complexité intrinsèque d'une contribution intellectuelle. La seconde est liée à la difficulté de trouver des intellectuels aptes à évaluer un domaine d'expertise singulier qui, à la limite, est éloigné de leur propre champ de réflexion. Pour surmonter cette difficulté, il est attendu que l'évaluateur prenne d'abord une distance de son propre cheminement afin de pouvoir saisir objectivement, avec des critères appropriés, les

résultats d'une contribution intellectuelle sous quatre axes : la recherche, l'enseignement, le service à la collectivité et la direction pédagogique. À propos, ces derniers axes professionnels font partie d'un certain modèle québécois. En un sens, ils ne sont pas universels. Par exemple, ils ne s'observent pas de la même manière en France, laquelle peut également compter sur d'excellents intellectuels distribués dans de prestigieuses écoles doctorales.

Rappelons que la prise de distance de sa propre discipline ne va pas d'emblée puisqu'une vie d'universitaire consiste généralement à pousser la connaissance dans un créneau très spécifique. Comment développer la connaissance autrement qu'en la spécialisant. Voilà une façon de voir que certaines démarches de recherche pourraient peut-être invalider selon le secteur d'expertise. En principe, il est plus difficile de spécialiser un secteur déjà spécialisé qu'un secteur disciplinaire émergent. Passons outre à la problématique des ponts entre les sciences et les humanités.

Vient finalement le caractère consultatif de la démarche. À priori, la qualité d'une évaluation de performance postule la participation très active de

l'évalué, si l'on peut l'appeler ainsi, car celui-ci est plus rapproché de sa contribution intellectuelle que tout autre intervenant. L'évalué doit donc apporter tous les éléments propres à une compréhension solide de son cheminement et de ses résultats. Par ailleurs, les évaluateurs seront en mesure d'exercer une évaluation appropriée s'ils s'assurent, d'une part, de leur objectivité face à la personne de l'évalué, d'une ouverture d'esprit pour une discipline différente de la leur et, d'autre part, s'ils disposent de critères susceptibles de faire ressortir les résultats de la contribution professorale en cause.

L'évaluation parfaitement objective est complexe. Elle est plutôt difficilement atteignable. Prendre conscience de cela, c'est se donner une possibilité de mieux l'obtenir. Car, en ce domaine sensible, il faudrait d'emblée rejeter les fausses assurances. L'ensemble des composantes évaluatives ont une influence certaine sur la carrière professorale. Une université gagnante implique, à la limite, que la quasi-totalité de ses membres, toutes catégories professionnelles confondues, soient fiers d'eux-mêmes, et se perçoivent ultimement comme des gagnants. D'où le besoin d'une évaluation des performances objective et stimulante.

## **Le SPPUQTR remercie de leur contribution à la vie universitaire les professeurs qui ont pris ou qui prendront leur retraite en 2010-2011**

Jacques	Baillargeon	Psychologie	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Jacques	Boisvert	Chimie-biologie	1 <sup>er</sup> avril 2010
Camille	Chapados	Chimie-biologie	1 <sup>er</sup> octobre 2010
Mário Júlio	Fragata	Chimie-biologie	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Richard	Hould	Psychologie	1 <sup>er</sup> juin 2010
Jean	Loiselle	Sciences de l'éducation	1 <sup>er</sup> décembre 2010
Domenico	Miceli	Psychologie	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Marc	Papillon	Sciences comptables	1 <sup>er</sup> janvier 2011
André	Pellerin	Psychologie	31 janvier 2011
Roger	Savoie	Sciences comptables	1 <sup>er</sup> janvier 2011
Denis	Tremblay	Lettres et communication sociale	1 <sup>er</sup> septembre 2010



# Croisière sur la rivière Saint-Maurice avec les nouveaux professeurs de l'UQTR



Le 26 août dernier, le Syndicat accueillait les nouveaux professeurs qui avaient répondu à l'invitation de faire une croisière sur la rivière Saint-Maurice et le fleuve Saint-Laurent. Pour la première fois, le vice-recteur aux ressources humaines, Martin Gélinas, participait à l'activité.

**Première rangée, de gauche à droite :** Claire Dumont, Ergothérapie; Pascal Forget, Génie industriel; Nicole Landry, Sciences de l'éducation; Annie Paquet, Psychoéducation; Lise-Anne St-Vincent, Sciences de l'éducation; Marie-Claude Larouche, Sciences de l'éducation; Louise Duchesne, Ergothérapie; Annick St-Amand, Psychoéducation; Marie-Claude Lapointe, Études en loisir, culture et tourisme; Jason Luckerhoff, Lettres et communication sociale ainsi que, Michel Volle, président du SPPUQTR.

**Deuxième rangée :** Daniela Wiethaeuper, Psychologie; Hervé Guay, Lettres et communication sociale; Nancy Gaudreau, Sciences de l'éducation; Brigitte Stanké, Ergothérapie ainsi que, Raphaël Proulx, Chimie-biologie.

**Troisième rangée :** Louis Rinfret, Sciences de la gestion et Loïc Boulon, Génie électrique et génie informatique.



sur



La rencontre était animée par le vice-président aux services à la collectivité du SPPUQTR, le professeur Denis Auger.

Photographies : Yvan Leroux, secrétaire du SPPUQTR et professeur au Département de psychologie.





Le vice-président aux relations de travail, le professeur Alain Chalifour, a même conduit le M/V Draveur pendant quelques minutes.



## Le SPPUQTR souhaite la bienvenue aux nouveaux professeurs de l'UQTR

Calixto	Aguero-Bautista	Langues modernes	1 <sup>er</sup> août 2010
Stéphanie	Austin	Sciences de la gestion	1 <sup>er</sup> juin 2010
Stéphane	Bouchard	Chiropratique	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Mathilde	Barraband	Lettres et communication sociale	13 août 2010
Loïc	Boulon	Génie électrique et informatique	1 <sup>er</sup> juin 2010
Benoît	Brisson	Psychologie	1 <sup>er</sup> juin 2010
Noémi	Cantin	Ergothérapie	1 <sup>er</sup> juin 2011
Jaime J.	Carrera-Hernandez	Sciences humaines	1 <sup>er</sup> juin 2011
Étienne	Clermont	Sciences comptables	1 <sup>er</sup> décembre 2009
Chantal	Doucet	Chiropratique	1 <sup>er</sup> juin 2010
Louise	Duchesne	Ergothérapie	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Claire	Dumont	Ergothérapie	1 <sup>er</sup> juin 2010
Pascal	Forget	Génie industriel	1 <sup>er</sup> juin 2010
Nancy	Gaudreau	Sciences de l'éducation	1 <sup>er</sup> juin 2010
Hervé	Guay	Lettres et communication sociale	1 <sup>er</sup> juin 2010
Nicole	Landry	Sciences de l'éducation	1 <sup>er</sup> août 2010
Marie-Claude	Lapointe	Études en loisir, culture et tourisme	1 <sup>er</sup> août 2010
Marie-Claude	Larouche	Sciences de l'éducation	1 <sup>er</sup> août 2010
Jean	Lemoyne	Sciences de l'activité physique	1 <sup>er</sup> août 2010
Marie-Sylvie	Le Rouzès	Sciences comptables	1 <sup>er</sup> juillet 2010
Jason	Luckerhoff	Lettres et communication sociale	1 <sup>er</sup> août 2010
Bernard	Michallet	Ergothérapie	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Patrice	Normandeau	Chiropratique	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Annie	Paquet	Psychoéducation	1 <sup>er</sup> juillet 2010
Émilie	Portelance	Sciences comptables	1 <sup>er</sup> août 2010
Raphaël	Proulx	Chimie-biologie	1 <sup>er</sup> août 2010
Louis	Rinfret	Sciences de la gestion	1 <sup>er</sup> juillet 2010
Brigitte	Stanké	Ergothérapie	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Annick	St-Amand	Psychoéducation	1 <sup>er</sup> août 2010
Lise-Anne	St-Vincent	Sciences de l'éducation	1 <sup>er</sup> août 2010
Marie-Christine	Torchon	sciences de l'activité physique	1 <sup>er</sup> septembre 2010
Georgia	Vrakas	Psychoéducation	1 <sup>er</sup> juin 2010
Daniela	Wiethaeuper	Psychologie	1 <sup>er</sup> juin 2010

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PROFESSEURS ET PROFESSEURES

Jeudi 30 septembre 2010, 12 h, local 1012 Nérée-Beauchemin

- Élection à la commission des études de l'UQTR
  - o Secteur 4 : École d'ingénierie et département de mathématiques et informatique (**sans poste de direction**)
  - o Secteur 6 : Départements de psychologie et de psychoéducation (**sans poste de direction**)
- Élection au conseil d'administration de l'UQTR
  - o Un poste de représentant des professeurs 2010-2013

**(La période de mise en candidature s'est terminée le 22 septembre à 17h)**

## 131<sup>e</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU SPPUQTR

Jeudi 30 septembre 2010, 12 h 30, local 1012 Nérée-Beauchemin

### Projet d'ordre du jour

- 1 Vérification du quorum
- 2 Désignation d'un président d'assemblée
- 3 Adoption de l'ordre du jour
- 4 Intervention du président de la FQPPU
- 5 Adoption des procès-verbaux des 129<sup>e</sup> et 130<sup>e</sup> assemblées générales
- 6 Élection au comité de promotion
- 7 Présentation du plan d'action syndical 2010-2011
- 8 Affaires budgétaires :
  - 8.1 Rapport financier au 31 mars 2010
  - 8.2 Choix des vérificateurs 2010-2011
- 9 Affaires nouvelles
- 10 Levée de l'assemblée générale

**Un dîner  
sera servi!**

### Membres du comité exécutif du Syndicat des professeurs et des professeures 2009-2010

M. Michel Volle, président; M. Alain Chalifour, premier vice-président aux relations de travail; M. Pierre Baillargeon, vice-président aux affaires syndicales; M. Ismaïl Biskri, vice-président aux affaires universitaires; M. Denis Auger, vice-président aux services à la collectivité; M. Yvan Leroux, secrétaire; M. Sylvain Beaudry, trésorier.

#### Le Point d'ancre est publié par le comité exécutif

Pour correspondance :  
SPPUQTR  
3351, boul. des Forges C.P. 500  
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7  
Téléphone 819.376.5041  
Télécopieur 819.376.5209  
Courriel : syndicat.professeurs@uqtr.ca  
Internet : www.sppuqtr.ca



**Syndicat des professeurs  
et des professeures**  
Université du Québec à Trois-Rivières

**Le logo du Syndicat des professeurs et des professeures  
regroupe trois niveaux de signification :**

*le livre ouvert  
l'arbre en croissance  
les mains ouvertes vers les étudiants et la société*